

INFORMATIONS SUR LA VIE DU CLUB

SITUATION FINANCIERE au 30 septembre 2020

Depuis le 17 mars dernier, date de début du confinement, aucune activité n'a eu lieu pour notre club, et à ce jour, la situation sanitaire est loin de s'être éclaircie. Cependant, à l'initiative de responsables d'ateliers prévoyants et désireux de préparer l'avenir, des dépenses ont eu lieu, mais pour un volume réduit. Le document «exercice budgétaire 2019-2020» joint à ce courrier montre que 5730 € ont été collectés au titre des participations et que 4181,15 € ont été dépensés. Il devrait donc rester 1548,15 € à disposition.

Mais, depuis que nous sommes sous tutelle financière de la MGEN, l'argent de nos participations est transmis à la MGEN et inscrit à une ligne de son budget. Pour les dépenses de fonctionnement de notre club, la règle est simple, nous devons nous tenir à un montant de dépense contenu dans la somme des participations collectées, c'est à dire pour cette année 5730 €.

Cependant, une question se pose: l'excédent financier de l'année écoulée reste-t-il à notre crédit pour assurer les paiements de dépenses dans l'année à venir (2020-2021) ?

Je vais donc poser cette question au président de notre section MGEN 42, Monsieur Yves Garnier.

Un autre problème auquel nous avons à faire face est la collecte des participations 2020-2021. La réunion de rentrée prévue le jeudi 15 octobre n'ayant pas eu lieu, le paiement par chèque adressé au coordinateur financier est apparu comme le moyen le plus simple pour collecter ces participations. Vous pouvez donc adresser votre participation (15 €/pers 30 €/couple), par chèque à l'ordre de MGEN à R. TARIAN 5, rue Suzanne Lacore 42300 MABLY.

N'ayant pas trouvé de remplaçant au poste de coordinateur financier, et ne voulant pas laisser le club dans une situation délicate au moment où nous n'avons pas une vision claire de l'avenir, j'ai décidé de poursuivre ma fonction un an de plus. Mais je cesserai en septembre 2021, quelle que soit la situation (remplaçant ou pas, situation sanitaire réglée ou non).

Dès que la situation sanitaire sera devenue normale, il faudra organiser une réunion qui tiendra lieu de réunion de rentrée pour remettre le club en ordre de marche et régler les nombreux

points de fonctionnement notamment pour les ateliers se déroulant dans les locaux du 140 rue de Charlieu.

Enfin, pour terminer, je veux poser le problème de l'envoi par voie postale de la «Voix du Club». Actuellement, 88 personnes en bénéficient. Les conditions postales d'envoi en nombre des plis de plus de 20 grammes ayant changé, cela va impliquer une dépense exorbitante: 1,94 € pour un pli de plus de 20 g, soit $1,94 \times 88 = 170,72$ €; et comme en principe il y a 4 Voix du Club, ce sera une dépense annuelle de 680 € . Or, nous savons bien que, parmi ces personnes, certaines ont un ordinateur, une adresse mail. Nous leur demandons d'accepter l'envoi de la Voix du Club par mail (merci de communiquer votre accord à «Roger.tarian@wanadoo.fr»). De plus pour tous les membres du club qui changent d'adresse mail, n'oubliez pas de signaler votre nouvelle adresse mail à R. TARIAN faute de quoi, vous ne recevrez plus la voix du club, l'envoi étant basé sur un listing issu du fichier à jour. Il est important d'avoir un fichier à jour: adresses postales, adresses mail, n° de téléphones etc...

R. TARIAN

LICENCES – saison 20/21

La crise sanitaire modifie nos habitudes (réunion de rentrée club, assemblée générale 2FOPEN) dans un contexte qui appelle à la prudence, l'achat des licences 2FOPEN se fera par un courrier permettant l'envoi de votre certificat médical ou de votre attestation de santé, de la demande de licence et d'un chèque de 21 € à l'ordre de 2FOPEN JS 42.

NE PAS MODIFIER LES MONTANTS INSCRITS SUR LA FEUILLE DE DEMANDE DES LICENCES.

ENVOI à Thierry GROS Villon 4 route de Joannon 42123 Saint Cyr de Favières

*Pour plus de précisions sur ces documents, voir **page 2 de la VDC de juin 2020.***

Pour les licences 2FOPEN hors MGEN, me contacter. Merci d'avance pour votre envoi et un merci adressé à celles et ceux qui m'ont fait parvenir ces documents.

Bonne année sportive. Bien amicalement.

Thierry GROS 04 77 64 95 10 06 81 84 46 21

CLUB SANTÉ SENIORS RETRAITÉS MGEN ROANNE

Exercice budgétaire 2019-2020

RECETTES	Participations	5 730 €	382 participants à 15 €
DÉPENSES			
	ATELIERS	3 053,78 €	
	MATÉRIEL	0,00 €	
	CONVIVALITÉ	463,66 €	
	FRAIS POSTAUX	212,26 €	
	FRAIS BANCAIRES	39,00 €	
	FOURN. ADM. Et ENTRETIEN	412,45 €	
	TOTAL	4 181,15 €	
Excédent de trésorerie de 5 730 € - 4 181,15 € = 1 548,85 € dû à la non activité du club à compter du 17 mars			
ÉTAT DU LIVRET BLEU			
AVOIR	Au 01/09/2019	8 502,58 €	
	Intérêts 2019	65,36 €	
	TOTAL	8 567,94 €	Au 01/01/2020
DÉPENSES 2019-2020			
	petits travaux	23,35 €	01/11/19
	écran plat	678,99 €	02/01/20
	fenêtres	3 300,00 €	01/01/20
	TOTAL	4 002,34 €	De sept. 2019 à sept. 2020
RESTE au 30/09/2020		4 565,60 €	
les fonds du livret bleu sont exclusivement utilisés pour l'aménagement du local			